

**Direction générale
de l'enseignement
scolaire**

**Service des
enseignements et des
formations**

**Sous-direction
Des écoles, des collèges et
des lycées généraux et
technologiques**

Bureau des écoles
DGESCO A1-1

DGESCO
n°

Affaire suivie par
René Macron
Téléphone
01 55 55 26.86
Télécopie
01 55 55 38 92
Courriel
rene.macron@
education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Paris le 28 février 2008

Le directeur général de l'enseignement scolaire

à

Mesdames les Rectrices et messieurs les
Recteurs d'académies,
Mesdames les Inspectrices d'académie et
messieurs les Inspecteurs d'académie,
directrices et directeurs des services
départementaux de l'éducation nationale.

Objet : Consultation nationale sur le projet de programmes de l'école primaire.

La consultation nationale des enseignants du premier degré sur le projet de programmes présenté le 20 février se déroulera entre le 3 et le 29 mars.

Il vous appartient de fixer les conditions locales permettant à chaque directrice et directeur d'école publique et privée sous contrat de réunir un conseil des maîtres exceptionnel pendant une demi-journée libérée pour la consultation. Un relevé de conclusion sera transmis à l'inspecteur chargé de la circonscription.

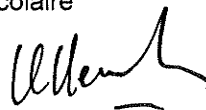
Chaque inspecteur transmettra à la DGESCO une synthèse des travaux selon une procédure décrite dans la note technique jointe.

Grâce à cette procédure, chaque enseignant pourra formuler un avis sur le contenu des programmes et sur les progressions propres à chaque niveau.

Une grille de consultation est proposée en annexe, pour les écoles d'une part et pour les inspecteurs d'autre part.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le directeur général de l'enseignement
scolaire



Jean-Louis Nembrini